



# Licence professionnelle Hébergement et environnement touristiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Hébergement et environnement touristiques. 2011, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02039508

**HAL Id: hceres-02039508**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039508>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : RENNES

Établissement : Université de Bretagne Occidentale

Demande n° S3LP120001978

Dénomination nationale : Hôtellerie et tourisme

Spécialité : Hébergement et environnement touristiques

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle « Hébergement et environnement touristiques » répond aux besoins de formation sur la gestion et l'animation des hébergements touristiques. Ouverte depuis 2001, la licence permet de former des responsables d'hébergements touristiques, de lieux d'accueil ou de structures représentatives des hébergeurs locaux dans les différentes missions qui les attendent : la gestion, l'accueil, l'animation et la promotion de l'établissement.

Cette spécialité est portée par l'UFR « Lettres et sciences humaines » de l'Université de Bretagne Occidentale, sans partenariat avec d'autres composantes. Elle complète l'offre de formation dans le domaine du tourisme avec une autre licence professionnelle (axée sur les produits touristiques) et un master.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	24
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	87 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	40 %
Pourcentage de diplômés en emploi (enquête à 3 ans)	73 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle se situe sur un secteur porteur en termes d'emploi : celui de l'hébergement et de la restauration. Il est bien intégré à son environnement régional, riche en hébergements touristiques de toutes sortes. La diminution du taux d'insertion de ces dernières années (de 83 % à 73 %) peut s'expliquer par un contexte économique moins favorable.

Après la première évaluation, les recommandations sur l'implication des professionnels ont été prises en compte et ont permis une meilleure professionnalisation de la formation. L'implication des principaux acteurs régionaux du tourisme est effective dans le fonctionnement de cette formation (enseignements à hauteur de 40 %, stages, projets tutorés, conseil de perfectionnement...). L'équipe pédagogique est diversifiée mais reste cependant déséquilibrée : seulement 8 % des interventions sont assurées par des enseignants-chercheurs, ce qui reste faible pour garantir un niveau académique.

La formation est attractive au delà de la région, et même à l'international. Son taux de pression (candidatures/capacité d'accueil) est très convenable avec une valeur supérieure à 6 %, mais la licence recrute presque exclusivement des BTS « Tourisme » qui constituent plus de 80 % des effectifs en moyenne, au détriment des DUT et des L2.

L'auto-évaluation a mis en évidence une augmentation des recrutements dans le secteur des villages de vacances ; la licence souhaite en tenir compte à l'avenir en adaptant certains enseignements.

Un aspect n'est pas suffisamment décrit, celui de l'enseignement des techniques de commercialisation des hébergements et particulièrement de l'importance d'internet comme outil majeur de vente.

- Points forts :
  - Une formation bien ancrée dans son territoire et reconnue dans son secteur.
  - Une présence d'intervenants professionnels variés, bien intégrés au fonctionnement de la formation et participant à son évolution.
  - Une bonne insertion des diplômés.
  - Une adaptation continue aux évolutions.
  
- Points faibles :
  - Peu d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique.
  - Un recrutement presque exclusivement constitué de BTS.
  - Aucun contrat de professionnalisation.
  - Pas de suivi interne du devenir des diplômés.
  - Pas d'approche de l'e-tourisme et des nouvelles techniques de commercialisation.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Pour maintenir les aspects professionnalisant et universitaire de la formation, l'équipe pédagogique doit retrouver un équilibre en augmentant la part des enseignants-chercheurs au détriment des professeurs agrégés. Par ailleurs, il est recommandé de veiller à une complémentarité avec l'offre générale de niveau « L2 » de l'université dans le but d'étendre le recrutement des étudiants. Etant donné les relations professionnelles, il conviendrait aussi d'améliorer l'intégration des parcours professionnels (contrats de professionnalisation...).

Pour que la formation soit plus complète et permette aux étudiants d'être en phase avec les besoins des propriétaires actuels de structures, il est important d'associer des professionnels de l'e-tourisme et du e-commerce. Enfin, pour permettre au conseil de perfectionnement de jouer pleinement son rôle, les enquêtes sur le devenir des diplômés doivent être systématisées.